

L'inscription implique l'acceptation du règlement intérieur de l'établissement,
qui doit être signé par les parents d'élèves en début de chaque année.
La famille s'engage à acquitter la contribution des familles ainsi que toutes les dépenses
liées au statut de l'élève (fournitures, ...), à réception de la facture.

Date et signature des parents :

Documents à compléter et à retourner à l'école :

- Fiche de renseignements
- Contrat de scolarisation (fourni en septembre)
- Photocopie intégrale du livret de famille (sauf si déjà fourni)
- Photocopie nominative et datée des pages du carnet de santé concernant les vaccinations de votre enfant **OU** un certificat médical attestant que la vaccination obligatoire de votre enfant est à jour.
- Document de modalité de règlement (fourni en septembre)
- Attestation d'assurance comprenant la Responsabilité Civile et l'Individuelle Accident
(pour la rentrée de septembre)

Dossier d'inscription 2023-2024



NOM, Prénom de l'élève :

Inscription en classe de :

ÉCOLE SAINTE MARIE
5, rue des écoles
12380 SAINT SERNIN SUR RANCE
05 65 99 62 99
ecoleprivee.saintsernin@ec-mp.org

Année scolaire : 2023-2024

ÉLÈVE

Nom : Prénom(s) : Sexe : Masculin Féminin
 Né(e) le : à (commune et département) :
 Adresse : Code postal : Commune :

RESPONSABLE LÉGAL 1

Père Mère Autres (à préciser) :
 Nom de jeune fille : Autorité parentale : Oui Non
 Nom marital (nom d'usage) : Prénom :
 Adresse : Code postal : Commune :
 Téléphone domicile : Téléphone portable :
 Téléphone travail : Courriel :
 Profession : Situation familiale :

RESPONSABLE LÉGAL 2

Père Mère Autres (à préciser) :
 Nom de jeune fille : Autorité parentale : Oui Non
 Nom marital (nom d'usage) : Prénom :
 Adresse : Code postal : Commune :
 Téléphone domicile : Téléphone portable :
 Téléphone travail : Courriel :
 Profession : Situation familiale :

Autre responsable légal * (personne physique ou morale)

Organisme : Autorité parentale : Oui Non
 Nom, Prénom de la personne physique :
 Fonction : Lien avec l'enfant :
 Adresse : Code postal : Commune :
 Téléphone : Téléphone portable :
 Courriel :

INFORMATIONS PÉRISCOLAIRES

Garderie matin : Oui Non Garderie soir : Oui Non
 Transport scolaire : Oui Non
 Cantine : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

ASSURANCE DE L'ENFANT

Responsabilité civile **ET** Individuelle accident
 Compagnie d'assurance : N° de police d'assurance :
 Assurance proposée par l'établissement (Mutuelle St Christophe)

**PERSONNES À APPELER EN CAS D'URGENCE
ET / OU AUTORISÉES À PRENDRE L'ENFANT A LA SORTIE**

Nom : Prénom : À appeler en cas d'urgence
 Lien avec l'enfant : Autorisé à prendre l'enfant
 Adresse : Code postal : Commune :
 Téléphone domicile : Téléphone portable :
 Téléphone travail :

Nom : Prénom : À appeler en cas d'urgence
 Lien avec l'enfant : Autorisé à prendre l'enfant
 Adresse : Code postal : Commune :
 Téléphone domicile : Téléphone portable :
 Téléphone travail :

Nom : Prénom : À appeler en cas d'urgence
 Lien avec l'enfant : Autorisé à prendre l'enfant
 Adresse : Code postal : Commune :
 Téléphone domicile : Téléphone portable :
 Téléphone travail :

DÉLÉGATION DE POUVOIR EN CAS D'URGENCE

Nom et adresse du médecin de famille :
 :
 J'autorise Madame la directrice de l'École Sainte Marie de Saint Sernin sur Rance à prendre, en cas d'urgence, toutes décisions de transport, d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale nécessitées par l'état de santé de mon enfant.
 Cette autorisation vaut, en cas d'impossibilité de me joindre (ou de joindre mon conjoint), soit d'obtenir l'avis de notre médecin de famille désigné ci-dessus.
 Autorisation : Oui Non

PHOTOGRAPHIES ET VIDÉOS SCOLAIRES

J'autorise l'école Sainte Marie à filmer ou à prendre des photos de mon enfant dans le cadre scolaire et lors des manifestations organisées par l'APEL (kermesse, ...) et à les publier :

- dans la presse locale (Midi Libre, Le Saint Affricain, Le Progrès, ...) Oui Non
- sur le site internet de l'école Oui Non
- sur Facebook (les visages seront systématiquement floutés) Oui Non

SORTIES PIÉTONNES

J'autorise mon enfant à participer durant l'année scolaire aux déplacements piétons dans le village prévus à de diverses occasions (sorties à la piscine, à la bibliothèque, sport, etc.)
 Autorisation : Oui Non

Nous nous engageons à signaler tout changement modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.